



LE GOSPEL D'AVIGNON GOSPEL'ART

255 Chemin du Mazet - 30150 SAUVETERRE

Siège : 16 Rue des Etudes - 84000 Avignon

Sophy 06 15 70 31 19

INSCRIPTION / ADHÉSION ANNUELLE 2023/2024

Nom :

Prénom :

Num Tel Portable : ___/___/___/___/___

Date de naissance : ___/___/___

Adresse e-mail : @

Adresse postale :

Code Postal :

Localité :

Si adhérent mineur, merci de préciser les coordonnées du représentant légal :

Nom :

Prénom :

Num Tel Portable :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Code Postal :

Localité :

CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ :

Les coordonnées sont confidentielles.

Les adhérents restent libres de s'échanger leurs coordonnées mais l'association respecte la confidentialité des informations et coordonnées fournies dans la fiche d'adhésion ;

Communication et proposition à tous les choristes soumises à l'autorisation expresse du bureau

Il n'est pas souhaitable que les choristes fassent l'objet de propositions commerciales ou autres informations qui ne concernent pas directement Gospel'Art.

Il appartient au bureau, comme dans toute organisation, de veiller au respect des croyances et sensibilités de chacun et de l'ensemble ; c'est pourquoi la diffusion de propositions, informations ou autres, aussi louables et généreuses soient elles, par mail ou en public lors des répétitions, n'est pas libre. La diffusion de propositions, informations ou autres est sous le garant du bureau ce qui nécessite une demande et discussion préalable pour **obtenir l'accord expresse.**

Les membres du bureau sont à chaque répétition disponible avec une écoute attentive pour tous échanges, discussions, requêtes, suggestions, critiques ou autres toujours fructueux.

Autorisation de diffusions des photos

Dans le cadre de notre association, des photos et/ou vidéos peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités. Gospel'Art certifie utiliser uniquement les photographies pour promouvoir ses activités, dans un but non lucratif, dans le cadre et en dehors de ses locaux propres (ou des salles mises à disposition).

Il est entendu que Gospel'Art s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes, ni d'utiliser les photographies dans tout support non adapté.

En signant ce document, j'autorise "Gospel'Art" pour l'utilisation de mon image, la prise de vue et la publication des images sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) sans limitation de durée et sans contrepartie financière quelle que soit le mode ou l'importance de la diffusion.

- o Je n'autorise pas « Gospel'Art » à utiliser mon image pour promouvoir ses activités.



LE GOSPEL D'AVIGNON GOSPEL'ART

255 Chemin du Mazet - - 30150 SAUVETERRE

Siège : 16, Rue des Etudes - 84000 Avignon

Sophy 06 15 70 31 19

SAISON 2023/2024

La saison s'étend du 9 octobre 2023 au 2 juillet 2024

1) Adhésion à l'association Gospel'Art :

L'adhésion est due tous les ans, elle est forfaitaire pour la saison entière et indépendante de la présence à toutes les activités de la chorale. Si le choriste membre doit quitter la chorale pour quelque raison que ce soit en cours d'année l'adhésion forfaitaire ne peut donner lieu à remboursement.

Le montant de l'adhésion est de 15€

2) Cotisation Annuelle :

La cotisation annuelle est destinée à couvrir les frais de fonctionnement de l'association, constituée pour quasi-totalité des frais et de la rémunération des intervenants : chefs de chœur et artistes animateurs de master class. La cotisation est forfaitaire pour la saison entière et indépendante de la présence à toutes les activités de la chorale. Si le choriste membre doit quitter la chorale pour quelque raison que ce soit en cours d'année la cotisation ne peut donner lieu à remboursement.

La cotisation annuelle permet l'accès aux répétitions et aux concerts, elle est indépendante du nombre des répétitions, des vacances scolaires, des reports et annulations.

Montant de la cotisation :

Cotisation Annuelle : 300 € pour les adultes

Cotisation Annuelle : 150 € pour les - de 25 ans et les personnes qui touchent les minimas sociaux sur présentation de justificatif.

Le tarif est unique, quel que soit le moment de l'inscription

En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué.

3) Modalité de Paiement :

Paiement à privilégier :

Le jour de l'inscription :

-1 chèque 15 € + 1 chèque annuel de 300 € ou de 150 € selon le tarif

Possibilité de paiement fractionné :

Le jour de l'inscription remise de

1 chèque 15 € + 3 chèques

trimestriels Ou

1 chèque 15 € + 10 chèques mensuels

Les chèques sont exigibles à la 1ère répétition

Les chèques sont : à établir à l'ordre de GAIA encaissables le 15 du mois

Le montant de la cotisation ne doit pas être un obstacle à votre inscription. En cas de difficultés particulières, contacter Sophy qui rapportera les difficultés au conseil d'administration.

Date et signature précédée de la mention

« lu et approuvé »

Cadre administratif :

BANQUE :

1 CHQ

ENTRÉE LE :

3 CHQ

10 CHQ